



**SYNERGIE DES FEMMES POUR LES VICTIMES
DES VIOLENCES SEXUELLES
« S.F.V.S »**

E-mail : synergie_sfvs@yahoo.fr

Tel : (+243) 813179957- (+243) 995484965

Province du Nord Kivu République Démocratique du Congo



**RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITES
2012**

Présentation : SYNERGIE DES FEMMES POUR LES VICTIMES DES VIOLENCES
SEXUELLES, « S.F.V.S »

Coordination SFVS, 2012

SOMMAIRE

I. Remerciements

II. Présentation de la SFVS

1. Historique
2. Vision
3. Mission
4. Objectifs

III. ACTIVITES REALISEES

1. Accompagnement médical
2. Accompagnement psychosocial des VVS individuel et par thérapie des groupes
3. Volet socio-économique des survivants (e) des VS ;
4. Volet suivi judiciaire aux VVS.
5. Plaidoyer et Lobbying
6. Des visites reçues
7. Organisation et participation aux différentes rencontres
8. Du fonctionnement des organes

IV. DIFFICULTES RENCONTREES

V. RECOMMANDATIONS

VI. CONCLUSION

I. REMERCIEMENTS

la Synergie des Femmes pour les Victimes des Violences Sexuelles « SFVS » œuvrant en Province du Nord-Kivu, présente nos sincères remerciements aux différents partenaires qui l'ont soutenue dans la réalisation de l'ensemble de ses activités au cours de cette année 2012.

Considérant l'engagement et le souci de tout un chacun, la SFVS remercie de manière particulière l'Ambassade de Pays-Bas, Organisation Mondiale Contre la Torture(OMCT), Ville de Genève, la Direction de Développement et de Coopération Suisse-Bureau de Kigali, Amnesty International, Falling Whistles, Programme Alimentaire Mondial(PAM), Search For Common Ground (SFCG), Protection International(PI),FREDOM HOUSE,Donors Direct Action (DDA),Federation Internationale de Droits de l'Homme (FIDH)KIVUVU.

Nous saluons le dévouement au travail et sacrifices quotidiens de l'équipe de la Coordination en vue de la restauration de la dignité de la femme victime de violences sexuelles au Nord Kivu .

Nous tenons à cœur tous ceux qui, de loin ou de près ne cessent de lancer un regard de réconfort et généreux à la Synergie des Femmes pour les Victimes des Violences Sexuelles, qu'ils trouvent ici le sentiment de notre profonde gratitude.

Notre souci étant de contribuer tant soit peu à l'éradication des violences sexuelles à l'égard de la femme et fille à l'Est de la République Démocratique du Congo ainsi que la promotion des droits de la femme et de la jeune fille, nous pensons que le travail est énorme et par cette même occasion, sollicitons encore le soutien de tout un chacun pour arriver à l'aboutissement de nos objectifs.

Pour la SFVS

Justine MASIKA BIHAMBA

Coordinatrice

1. Contexte et justification

Depuis déjà plus de décennie, la province du Nord-Kivu connaît le pire des conflits de la région des Grands Lacs Africains. Ces conflits sont à l'origine de plusieurs maux qui affectent la femme, plus précisément les viols et violences sexuelles,

Depuis déjà près de deux décennies, la province du Nord Kivu connaît le pire des conflits de la région des Grands Lacs et enregistre continuellement de nombreux cas des violences sexuelles à l'égard de la femme et de la jeune fille. La province du Nord Kivu reste toujours en première position comparativement à d'autres provinces de l'Est de la RDC qui sont les plus touchées. Cela s'explique par la présence des plus 20 groupes armés dans plusieurs endroits, des suites de défections au sein des Forces Armées de la RDC et même de l'apparition de nouveaux groupes armés entre autres le Mouvement du 23 mars (M23), APCLS, Mai-Mai Nyatura, Les Raia Mutomboki, les Mai-Mai Tcheka, les Mai-Mai La Fontaine, les FDLR, ADF-NALU, la Force Populaire pour la Démocratie (FPD), le M26 de Kasongo, les Mai-Mai du colonel Shetani.... et récemment le MPA(en territoire de Rutshuru axe Kisharo) qui sont à la base des atrocités en province du Nord Kivu sans pour autant ignorer les exactions faites à l'endroit des populations par des éléments FARDC et PNC, le cas échéant, les différentes violations des droits de l'homme commis par les FARDC dans leur fuite de M23.. Et dans toutes ces situations, ce sont les femmes et les enfants qui ont le plus souffert, et affectées la violence étant devenue monnaie courante et presque banalisée, les femmes continuent à être victimes des viols, violences sexuelles et autres traitements inhumains, cruels et dégradants.

C'est dans cette optique que la SFVS créée en 2003 tente, jusqu'aujourd'hui, de donner réponse, tant soit peu, aux multiples préoccupations de la population du Nord Kivu, en l'occurrence, les victimes des violences sexuelles.

2. Vision de la SFVS

La SFVS rêve d'une société au sein de laquelle les hommes et les femmes jouissent de leur dignité Humaine.

3. Mission de la SFVS

Mobiliser les femmes autour de la lutte contre les violences sexuelles et amener les victimes à une prise de conscience et à une auto - promotion.

4. Objectifs de la SFVS

Les objectifs poursuivis par la SFVS sont :

- Aider les victimes des violences sexuelles à recouvrer la joie de vivre
- Restaurer la dignité et la santé des femmes et filles victimes des violences sexuelles
- Sensibiliser la communauté sur les conséquences néfastes des violences sexuelles
- Assurer un suivi psychosocial, économique et judiciaire des victimes des violences sexuelles.

I. ACTIVITES REALISEES

La SFVS a réalisé plusieurs activités au cours de l'année 2012 ; elles sont rapportées ci-dessous par volet d'intervention :

1. L'accompagnement psychosocial des VVS individuellement, en communauté et par thérapie des groupes
2. La prise en charge médicale
3. L'accompagnement judiciaire aux VVS
4. Plaidoyer et Lobbying
5. Construction maison des femmes
6. De l'organisation et la participation aux différentes rencontres
7. Fonctionnement des organes
8. Des visites reçues

1. *Volet médical*

La SFVS a accueilli dans ses structures sanitaires de prise en charge des victimes des violences sexuelles **1202** nouveaux cas et **311** anciens cas de **VVS** dans les centres médicaux GESOM à GOMA et FEPSI à BUTEMBO.

Les principales pathologies traitées sont : IST, les fistules ainsi que quelques cas de VIH. Une prise en charge médicale est assurée aux **21** cas des grossesses issues du viol dont **3** accouchements avec césariennes de VVS moins de **18** ans dans le centre GESOM/GOMA et **17** cas de grossesse dont **8** cas des césariennes dans le centre médical FEPSI/BUTEMBO et 1 cas de césarienne au CSR de Kamandi en zone de sante de Kayna, **624** personnes affectées par les IST. De ces cas, **3** fistules vésicaux vaginal dont 1 a réussi et ont été réparées au centre Gesom/Goma.

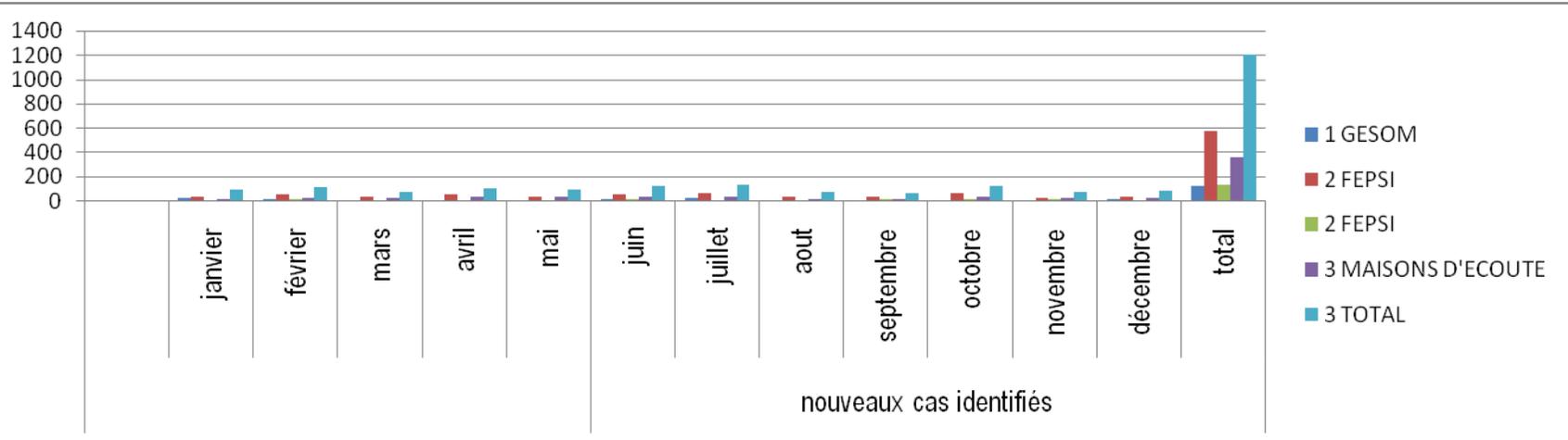
Le tableau n°1 ci-dessous, nous renseigne sur leurs portes d'entrées

Tableau n°1. Statistiques des nouveaux cas reçus au cours de l'année 2012

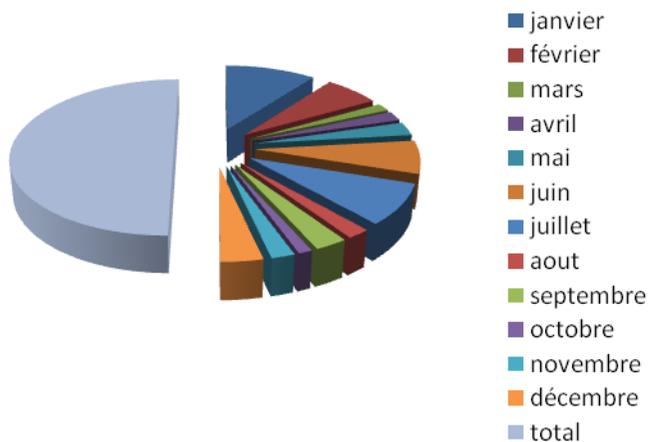
N°	Lieu/ Structure		Nouveaux Cas identifiés												
			Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
1.	GESOM		26	16	4	5	7	17	21	5	7	3	5	9	125
2.	FEPSI	VVS	39	59	20	60	41	61	67	44	35	66	34	39	601
3.	Maisons d'écoute		19	31	30	37	37	37	38	22	18	35	29	27	360
	TOTAL		84	106	54	102	85	115	126	71	60	104	68	75	1086

Commentaire : Durant l'année 2012, nous constatons que le nombre des cas accompagnés a augmenté de 1086 VVS contre 708 de l'année 2011. Cette augmentation se justifie par la guerre qui règne dans la province du Nord kivu.

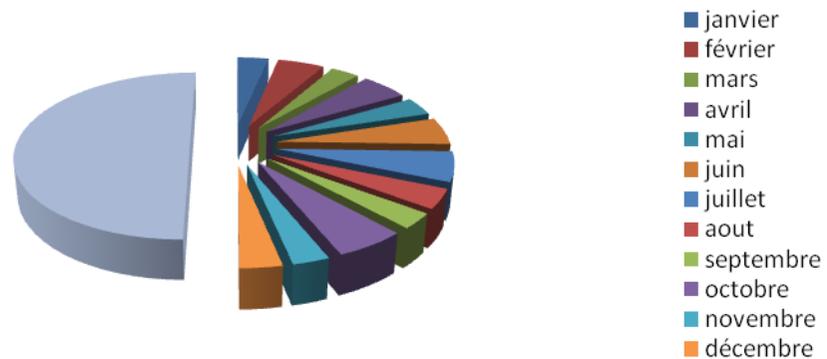
Cette figure démontre, l'évolution d'identification des nouveaux cas par structure au cours de 12 mois de l'année.



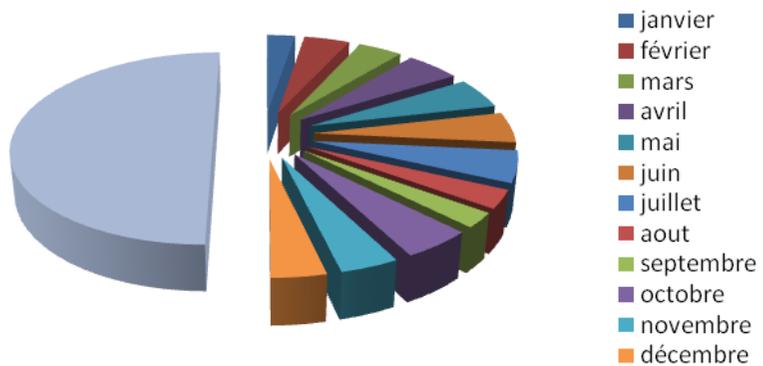
CENTRE GESOM/GOMA



FEPSI VVS/BUTEMBO



MAISONS D'ECOUTE/GOMA



Commentaires

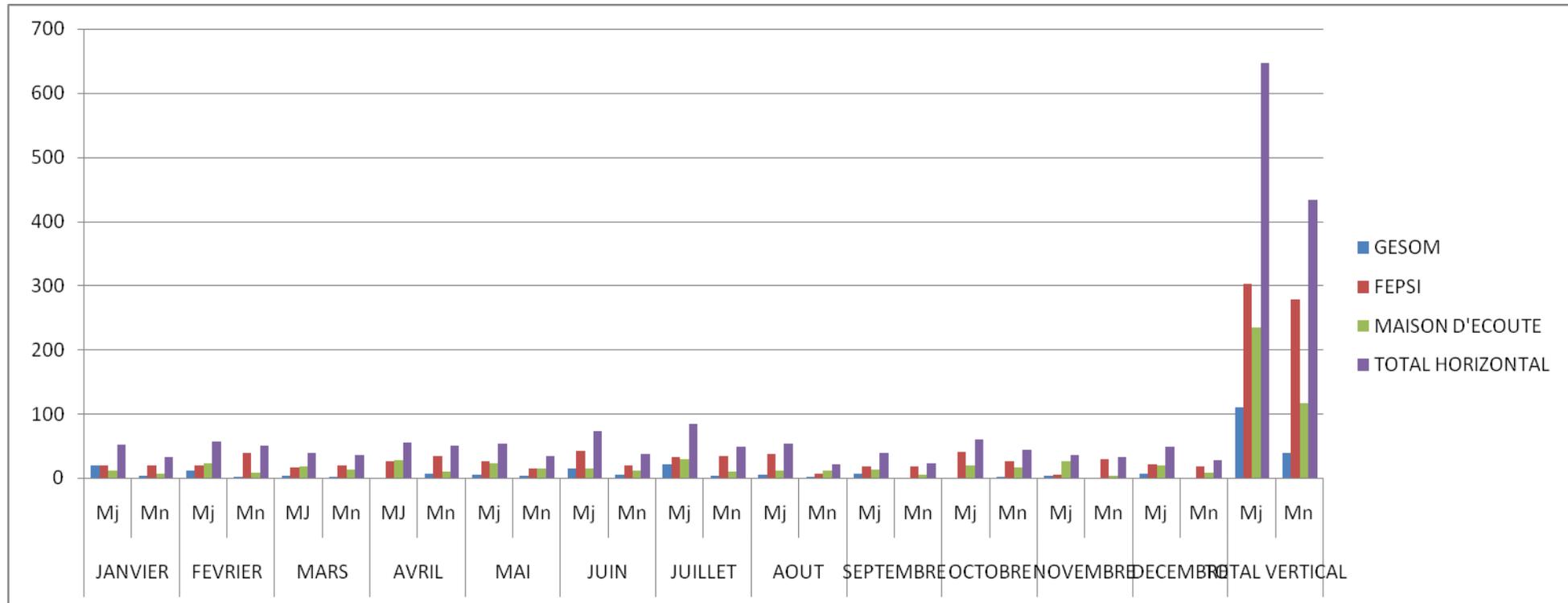
A part les cas qui ont été reçus au niveau des centres spécialisés membres de la SFVS (GESOM à Goma et FEPSI à Butembo), d'autres cas ont été identifiés dans les Maisons d'écoute de la SFVS, réparties dans différents milieux de la Province du Nord Kivu ; il s'agit de : Kibumba, Kyondo, Muhangi, Walikale, Masisi, Kiwanja, Mbingi, Mambowa, Njiapanda Butembo, Buganga, Manguredjipa, Lubero, Bweremana, Mugunga, Kibati et Shasha.

Au cours de l'année 2012, nous avons reçu et soigné un total de 858 VVS dont 581 nouveaux cas et 277 anciens cas. Une VVS ayant été séquestrée dans un camp des FDLR pendant 18 mois, elle nous est parvenue au CH/FEPSI avec une grossesse de 7mois et une séroposivité conséquente au viol collectif et répétitif subi. Elle avait accouché d'un enfant de sexe masculin par césarienne, enfant que nous avons quand meme essayé de protéger avec des ARV avant et après la naissance dans le cadre de la PTME (Protection mère et enfant). Signalons que parmi les VVS figurent aussi 15 cas de sexe masculin, 288 VVS nous sont parvenus avant 72heures et ont pu bénéficier de kit PEP pour la prévention des IST, VIH et des grossesses indésirables éventuelles.

Parmi les survivantes des violences sexuelles qui ont été soignées dans les structures médicales membres de la SFVS, les IST constituaient les principales pathologies traitées, certains cas de VIH/SIDA diagnostiqués chez les survivantes des violences sexuelles reçues dans les deux structures de santé (GESOM & FEPSI) étaient soignées sur place et d'autres transférés auprès des structures spécifiques, entre autre hopital Général de référence de Kayna, à l'hôpital Général de référence Goma, etc

Tableau n°2 : Statistiques des victimes par catégories d'âge parmi les nouveaux cas identifiés au cours de l'année 2012

STRUCTURE	J		F		M		A		M		J		J		A		S		O		N		D		Tot	
	Mj	Mn	Maj	Mn	Mj	Mn																				
GESOM	21	5	13	3	5	2	1	7	6	4	15	6	22	5	6	3	7	1	1	2	5	0	8	1	110	59
FEPSI	19	20	20	39	16	20	26	34	26	15	42	19	33	34	37	7	18	17	40	26	5	29	21	18	303	298
Maisons d'écoute	12	7	23	8	17	13	28	9	22	15	15	12	29	9	11	11	13	5	19	16	26	3	19	8	234	162
TOTAL	52	32	56	50	38	35	55	50	54	34	72	37	84	48	54	21	38	23	60	44	36	32	48	27	647	519



Commentaires

Au cours de cette période, sur un total de **1086** cas de VVS reçus par la SFVS, **567** cas des VVS majeurs et **519** mineurs ont été enregistrés. Il sied de signaler que parmi ces pauvres mineures, il y a celles-là qui sont âgées de 1-9 ans et 10-17ans.

Selon leur age respectif, nous avons constaté que c'est la tranche d'âge comprise entre 3 et 17 ans qui est la plus agressée en raison de 519 VVS sur le total de 1086 survivantes des violences sexuelles. Soulignons ici que parmi les cas identifiés dans les maisons d'écoute, il y en avait aussi des mineurs, même si les violences sexuelles sont prohibées pour tout le monde hommes et femmes, majeurs ou pas, les auteurs des violences sexuelles au Nord Kivu sont loin d'arrêter avec leur sale besogne.

2. *Accompagnement psychosocial*

Les activités principales exécutées au niveau du volet psychosocial sont :

- L'écoute et orientation des victimes
- la thérapie de groupe
- l'accompagnement communautaire
- la médiation familiale et le suivi

Cette activité est réalisée dans les points d'écoute en général et rarement chez la victime en cas de maladie de celle-ci. Toutefois le suivi à domicile est fréquent pour une médiation familiale et aussi pour connaître l'évolution des activités à caractère économique.

NB : Les Centres hospitaliers GESOM / Goma (groupe d'entraide et de solidarité médicale) et FEPSI /Butembo (femmes engagées pour la promotion de santé intégrale) jouissent de la présence journalière de conseillères pour une permanence afin de recevoir les victimes des violences sexuelles qui arrivent et font le counselling avec les victimes hospitalisées ou bien sur rendez vous avec les ambulatoires.

Elles surveillent de près les victimes lors de la prise des médicaments, du repas et les aident pour la lessive de leurs habits ; cas de celles qui viennent à l'hôpital sans garde malade.

a. **L'écoute et orientation**

La SFVS dispose des maisons d'écoute qui étaient opérationnelles jusque au mois de mars mais faute de manque des moyens, toutes ces maisons dans la partie petit nord sont fermées sauf celle se trouva au centre Gesom. Ces maisons sont situées à Goma, kibumba, Kirumba, Muhangi, Beni centre à Kyondo, Bishange, Shasha, Mugunga, Bweremana.

Dans le cadre de la détraumatisation nous utilisons les techniques suivantes :

- L'écoute active et l'écoute passive permettent l'empathie et la congruence auprès de victimes nouveaux cas.
- Le récit individuel structuré auprès des victimes est un essai d'explosion imaginaire.
- La mise en écran du vécu traumatique permet de constater l'évolution de la victime.

Les conseillères ont assurées la détraumatisation des victimes des violences sexuelles à l'aide de l'écoute, des conseils ainsi que des paroles de soutien, et l'accompagnement se poursuit pour quelques cas. Elles ont orienté les victimes vers des structures de santé pour les examens, traitement curatif et le traitement préventif ; d'autres qui veulent porter plainte sont orientées et accompagnées vers les services judiciaires.

Grace au financement de l'Ambassade des Pays Bas, nous avons pu accompagné 45cas dont les auteurs de viol sont connus devant les juridictions.

b. **La thérapie des groupes**

Au cours de l'année 2012, la SFVS a pu encadrer en thérapie des groupes **410 femmes et filles** victimes des violences sexuelles réparties sur l'ensemble de 6 Territoires de la Province du Nord Kivu, cela dans divers secteurs de la vie sociale :

- 7 filles universtaires victimes de violences sexuelles ont bénéficiée de la scolarisation. dans le système d'enseignement formel au cours de l'année 2011-2012, Avec l'appui d'une connaissance a la coordinatrice de la SFVS et 38 en alphabétisation pour un seul trimestre seulement.
- **45 femmes** sont encadrées dans le tressage des paniers à Shasha, à Kiwanja et à Bishange;
- **37 membres du resaux communautaire** ont opté pour l'élevage du petit bétail et **55** le petit commerce ;
- **71 femmes** ont bénéficié de la formation en coupe couture et
- **157 femmes** sont appuyées en cultures vivrières, elles sont regroupées autour de 6 champs communautaires (Bweremana, Shasha, Kibati, Bweremana, Walikale, Bishange et Kibumba). Les activités de réinsertion socio

économiques étant exercé en groupe, permettent aux bénéficiaires de s'entraider psychologiquement et moralement ; ainsi elles servent de « **thérapie des groupe** »

- Pour le micro crédit, cette année, la SFVS n'a pas été capable de donner à d'autres VVS qui avaient demandés cet appui suite au manque de moyen financier.

C. La médiation familiale et l'accompagnement communautaire

Elle consiste à concilier les victimes rejetées par les familles ou par leur conjoint afin que celles-ci puissent regagner leurs familles et communautés et y vivre en harmonie avec les membres des familles. Cette activité est fait à travers les visites à domiciles, à un endroit Secure pour les parties et réuni plusieurs personnes de la communauté sous la facilitation du psychologue. Le centre FEPSI, dans ce cadre, a enregistré 1429 rendez vous avec les VVS et les PVV au cours de cette année

3. **Accompagnement judiciaire des VVS**

La SFVS a parvenu à accompagné 38 cas devant les juridictions dont 28 cas financé par l'Ambassade des Pays Bas et 10 cas par Falling Whistles. Parmi ces cas, 7 sont arrivés jusque au jugement, 2 en fixation, 5 en phase d'enquete et le reste (24) en instruction au tribunal.

Tableau n°3 : Les cas accompagnés par la SFVS dans la province du Nord de la province au cours de l'année 2012

No du Doss.	Réf. Du dos.	Age de la victime	Lieu de faits	Type agresseur	Etat actuel du dossier
1	RP 21501	12 ans	MASISI	Civil	jugement
2	RP 21503	14 ans	RUTSHURU	Civil	Instruction au tribunal
3	RP 21506	15 ans	MASISI	Civil	Instruction
4	RP 20836	6 ans	MASISI	Civil	instruction
5	RP 21160	12 ans	GOMA	Civil	jugement
6	RP 21385	15 ans	MASISI	Civil	jugement
7	RP 20876	-	MASISI	Civil	jugement
8	RP 19979	-	RUTSHURU	Civil	jugement
9	RP 20008	-	RUTSHURU	Civil	jugement
10	RP 19823	13 ans	Goma	Civil	Instruction
11	RP 19613	15 ans	Goma	Civil	Instruction au tribunal
12	RP : 22218	-	SHASHA	NB	Instruction
13	RP : 22414	-	Rutshuru	BA	En fixation

14	RP : 22411	-	Goma	MD	Instruction
15	RP : 22405	-	Goma	JBML	Instruction
16	RP : 22397	-	Goma	TOS	instruction
17	RP : 22396	-	Rutshuru	KAE	En fixation
18	RP : 22395	-	Rutshuru	MPN	Instruction
19	RP : 22392	-	Rutshuru	SH	Instruction
20	RP : 22390	-	Rutshuru	KB	Instruction
21	RP : 22376	-	Goma	BJ	Instruction
22	RP : 22367	-		LIM	Instruction
23	RP : 22363	-	Rutshuru	MTM	Instruction
24		-	MASISI		Phase d'enquête
25		-	MASISI		Phase d'enquête
26		-	MASISI		Phase d'enquête
27		-	MASISI		Phase d'enquête
28		-	-	-	Phase d'enquête
29	RP 017/2012	16 ans	OICHA	MF	Au TMG
30	RP 021/2012	21 ans	KABASHA	KKF	TMG
31	RP 400/2011	7 ans	KOKOLA	KM	TMG
32	RP 388/2011	14 ans	KANZULI	MSA	TMG
33	RP 369/2011	-	MABOLIO	KAP	TMG
34	RP 447	14 ans	TENAMBO	RM	TGI
35	RP 551	-	OICHA	MAS	TGI
36	RP 448	17 ans	MANTUMBI	NA	TGI
37	RP 461	20 ans	OICHA	JMB	TGI
38	RP 458	-	CANTINE	MAM	TGI

4. Lobby et plaidoyer

La SFVS s'est engagé dans le lobby et plaidoyer au niveau local, national et international pour la promotion et respect des droits humains surtout en demandant qu'on s'attaque aux causes des violences faites à la femme.

- A. A l'occasion de la journée du 8 mars, le nom de la Coordinatrice de la SFVS a été gravé dans le musée des Droits de l'Homme à IDAHO/ Boise.



- B. Des voyages organisés au niveau international pour le plaidoyer, successivement En Europe et aux Etas Unis, à l'Union Européenne avec les ministères des affaires étrangères de 5 pays, les DESK de la Région des Grands Lacs et DESK de la RDC, aux **Nations-Unies** : participation à la CEDEF du Mexique, aux missions permanentes Suisse, USA, RDC, le département des Droits de l'Homme, Violences Sexuelles faites aux femmes, aux **USA** : département d'Etat, USAID, rencontre avec plusieurs fondations et organisations américaines des droits de l'homme.

Les points de plaidoyer étaient :

- L'arrestation de Bosco Ntaganda
- Le soutien du Rwanda au M23
- La protection des défenseurs des droits humains
- Appuyer le travail des femmes défenseurs des droits humains.

5. Construction de la maison des femmes

Une maison de 15 pièces a été construite pour l'accompagnement psychosocial des femmes victimes des violences sexuelles.



La maison des femmes en phase terminale a bulengo

6. Des visites reçues au sein de la SFVS

La SFVS a accueilli à son bureau au cours de l'année 2012, plusieurs visiteurs qui cadrent toujours avec le lobby et plaidoyer, parmi ces visites nous citons :

- Une delegation française composé de 6 personnes à savoir : M. Titouan LAMAZOU, Mlle Olivia MAGNAN DE BORNIER, M. Serge L'ESTIMÉ, - Mme. Frédérique SUTTER, Dr. Pierre FOLDÈS et Dr. Eric PETERMAN.

- Une membre de MSF France du nom de Marie, Kees Ton de MM, Wies de l'Amnesty International et Adele KAHOTA de SFCG, Amani MATABARO de Falling Whistles, une délégation des stagiaires de la Division Provinciale des Finances.

7. Organisation et participation aux différentes rencontres ou ateliers

a. Organisation des rencontres ou ateliers

- Atelier de recyclage des sensibilisateurs sur les élections provinciales ;



- Durant toute l'année 2012, la SFVS avait organisée 27 séances des sensibilisations des communautés sur la lutte contre les violences sexuelles à travers l'outil cinéma mobile qui a atteint 1 469 personnes répartis sur 18 sites;



Séances de sensibilisation par cinéma mobile à Pinga

- Organisation de 555 séances de sensibilisation sur les élections provinciales dans les communautés de la province du Nord Kivu qui ont atteint un total de 29 801 personnes dont 16 803 femmes et 12 998 hommes ;



Séances des sensibilisation sur les élections à Pinga et à Bweremana

- Organisation de 3 séances de suivi des activités sur terrain



Séances de suivi des activités de sensibilisation à Kibati, Bweremana et Shasha

b. Participation aux différentes rencontres et ateliers

Au cours de cette année, la SFVS a participé aux rencontres et ateliers organisés par CEPC à BUKAVU, Programme Alimentaire Mondial, PAM, GATT-RN ; la société civile; ALLIANCE AGRICONGO en collaboration avec leur partenaire CONAPAC, restitution de la réunion des experts régionaux de la CIRGL, l'institute for war and peace reporting, IWPR en sigle avec les ONG locales de la société civile Goma ; le BCNUDH.

8. Fonctionnement des organes

Au cours de l'année 2012, 3 sur 4 organes ont pu fonctionner convenablement, et la coordination qui est l'exécutif des programmes de la synergie, un 1 organe a été effectif en terme de réunions et contrôles.

- Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois, suite à la situation précaire que la SFVS avait vécu dans cette année.
- La Commission de Contrôle s'est réunie aussi, dans le cadre du contrôle et de l'état des lieux des finances des activités de la SFVS ;
- La Coordination a tenu à son tour, 4 réunions, soit de concertation, soit de restitution des missions diverses, soit dévaluation de l'évolution des activités ou alors pour examiner la faisabilité et la matérialisation des actions, ce conformément aux recommandations des divers organes de la SFVS. Ces rencontres ont toujours eu lieu soit lors de la rentrée du voyage soit du départ pour un voyage de plaidoyer de la coordination ou en cas de nécessité, dans l'enceinte de son bureau.

V. DIFFICULTES RENCONTREES

Dans la réalisation des activités au cours de l'année 2012, la SFVS s'est heurté à des multiples difficultés qui certaines ont été surmontées et dont les majeures sont :

- ❖ L'équipe de la SFVS n'a pas pu atteindre certaines victimes à temps utile à cause de l'insécurité dans certains milieux éloignés des centres urbains et ruraux constituant son rayon d'action ;
- ❖ L'absence de la Coordinatrice suite aux menaces de mort qui pesaient sur elle
- ❖ Les besoins des victimes des violences sexuelles sont énormes, mais les moyens financiers pour donner réponse holistique aux victimes de violence sexuelle ne sont pas suffisants. L'essentiel pour la SFVS est de pouvoir répondre tant soit peu aux divers besoins des survivantes enregistrées par rapport aux moyens matériels et financiers à sa disposition ;
- ❖ L'impunité des auteurs de viol en dépit de toutes les démarches entreprises reste un grand défi en RDC et plus particulièrement au Nord Kivu.
- ❖ Dans le cadre du fonctionnement de la maison des femmes, il est difficile d'accéder à l'eau potable suite à une longue distance que doivent parcourir les femmes qui transportent l'eau sur leur dos et/ou leur tête. L'approvisionnement en eau potable doit être résolu.
- ❖ la parcelle où se trouve la Maison des femmes n'est pas clôturée, ce qui pose des problèmes sécuritaires majeurs. L'installation d'une clôture s'impose dans les meilleurs délais.
- ❖ L'approvisionnement en électricité pose également problème (problème des délestages qui caractérise le système électrique). Il est impératif qu'un système de captation de l'énergie solaire soit installé.

VI. RECOMMANDATIONS

Pour pallier à toutes ces difficultés sus mentionnées, la SFVS recommande ce qui suit à l'égard des différents intervenants chacun en ce qui le concerne :

Au gouvernement provincial du Nord Kivu

- De renforcer la sécurité des acteurs militants pour la promotion des droits de l'homme en général et particulièrement ceux impliqués dans la promotion de la dignité des femmes ;
- De rétablir l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la province du Nord Kivu pour espérer à une réduction du taux de prévalence des Violences Sexuelles faites aux femmes ;
- D'assurer l'application effective de la loi sur les violences sexuelles.
- De mettre en place des mesures adéquates pour restaurer les victimes des violences sexuelles dans leurs droits.

Aux différents partenaires

- D'assurer une continuité des appuis technique et financier à la SFVS pour lui permettre de répondre efficacement aux besoins et aspirations sociales des survivantes des violences sexuelles ;
- Aider la SFVS dans son plaidoyer visant à s'attaquer aux causes de violences alimentées par des guerres en répétition en Province du Nord Kivu.

CONCLUSION

La SFVS mène un combat pour la promotion et la défense des droits de la femme, actuellement, elle doit multiplier ses efforts et diversifier ses stratégies car les cas de violences sexuelles et ses conséquences ne cessent d'accroître dans la région.

Dans ce long combat, plusieurs actions doivent être menées afin de bien restaurer les victimes des violences sexuelles dans leur dignité. Pour ce faire, il faudrait renforcer l'assistance psychosociale, la réinsertion familiale et économique ; or toute action dans ce sens ne peut être durable tant que l'insécurité qui sévit dans la province du Nord-Kivu (ville de Goma et les territoires de Masisi et de Rutsuru) n'aura pas cessé.

En somme, nous terminons en présentant encore une fois les sentiments de gratitude à tous les partenaires (Associations membres, bailleurs de fonds, collaborateurs internes et externes,...), avec lesquels les efforts ont été conjugués pour la réalisation de ces activités durant l'année 2012.